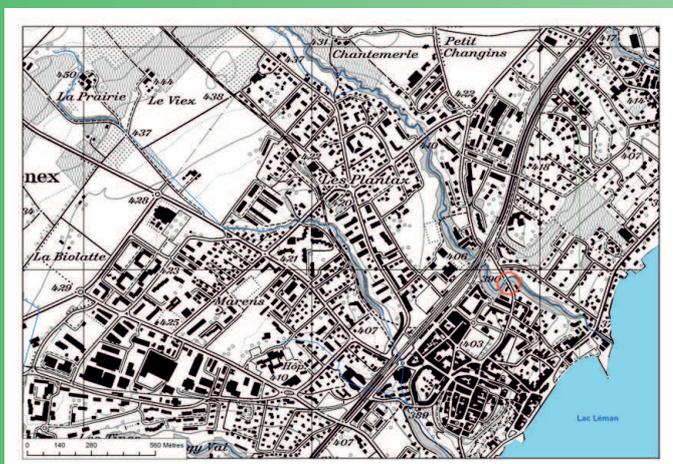


L'ASSE (Nyon) *Rétablissement de la migration piscicole*



Contexte :

L'Asse est un cours d'eau se trouvant sur la commune de Nyon. Sa qualité écologique et sa confluence avec le lac Léman en fait un cours d'eau propice pour le développement et la reproduction de la faune piscicole. Malheureusement plusieurs ouvrages physiques entravent la migration des poissons. Les seuils relevés dans cette rivière font partie du programme de l'entreprise de correction fluviale des aménagements piscicoles et seront, à terme tous réaménagés pour permettre à la faune piscicole de se déplacer et de se reproduire naturellement dans l'Asse.

Objectifs :

Permettre à toutes les espèces de poissons présentes dans l'Asse de remonter et dévaler les obstacles qui fragmentent la rivière. Une des espèces cibles est notamment la truite lacustre qui remonte les rivières depuis le Lac Léman pour se reproduire. Le seuil se trouvant à l'aval de la route de l'Etraz est le premier seuil qui a été aménagé.



Chantier :

Date : Juillet 2013

Maître d'ouvrage : Canton de Vaud (ECF des aménagements piscicoles)

Bureau partenaire : EDMS

Entreprise de construction : Perrin Frères SA

Coûts des travaux TTC et honoraires : 120'000.-

Travaux effectués :

- Rampe de 25 mètres en enrochements macro-rugueux, bétonnés pente env. 6%
- Création d'un chenal préférentiel pour les faibles débits et de fosses de repos des poissons lors de la montaison
- Création d'un contre seuil en aval de l'ouvrage pour éviter les affouillements